

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

Annaba le,

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 607/2024

A

Monsieur : DJOUAD SOFIANE
CITE OULAD ABDELLAH N° 01 LAC DES OISEUX EL TAREF

Objet : Mise en demeure N°01

Projet : Travaux câble FO pour Développement cité Ain Djbarra

Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution du projet mentionné en objet, confié à votre entreprise, nous avons constaté l'absence non justifiée de vos représentants lors de l'ouverture du chantier, et ce, malgré l'invitation envoyée par e-mail ainsi que les relances téléphoniques.

Ce manquement a causé un retard dans le démarrage des travaux, des désorganisations dans la planification du chantier.

A cet effet, je vous mets en demeure de procéder à l'ouverture effective du chantier dans un délai de 24 heures à compter de la réception de ce courrier. À défaut, nous serons dans l'obligation de prendre toutes les mesures nécessaires, conformément à la réglementation en vigueur.



Directeur Opérationnel Annaba
Par Intérim

Signé:
AMROUN Jied

11 هشتاد و یک 2024